

Le concours pour la distribution des primes aux propriétaires et cultivateurs du département du Nord qui présenteront les plus belles juments suitées auront lieu : à Bourbourg, le 8 juin, à huit heures du matin ; à Lille, le 23 juin, à onze heures du matin ; à Bavi, le 27 juin, à huit heures du matin ; à Bouchain, le 4 juillet, à onze heures du matin.

Le grand concours international de musique, orgues, harmonies et fanfares, dont nous avons déjà parlé et qui aura lieu à Cambrai, les 15 et 16 août prochain, pendant la fête communale et pour l'organisation de laquelle le conseil municipal a voté une subvention de 25,000 fr., promet d'être très-brillant.

Le jury sera présidé par l'illustre maître, M. Gouxon de l'Institut, et plusieurs membres de haute valeur ont été offertes aux organisateurs pour être données en prix.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 30 juin inclusivement, terme de rigueur.

Le pourvoi de Hamon, le sergent condamné à mort par le premier conseil de guerre permanent de Lille, pour l'assassinat d'un de ses camarades, a été rejeté par le conseil de révision de Paris.

Mercredi matin, un bateau chargé de charbon qui allait entrer en ville, a coulé bas à quelques pas de la Porte-Claire, près de l'Hospice-général de Lille. Les personnes qui le montaient n'ont eu que le temps de se réfugier dans une baraque.

HAZEBROUCK. — Hier jeudi, le train qui part de Dunkerque à 6 h. 40 du soir en destination de Lille, a été le théâtre d'un suicide.

A 7 heures 57, ce train arrivait au gare d'Hazebrouck, à ce moment le contrôleur ambulancier Vincent, vérifiant les tickets des voyageurs, trouva dans un compartiment de seconde classe un homme qui semblait dormir.

Il voulut l'éveiller, mais ce n'était qu'un cadavre. Un revolver gisant à côté du voyageur et une lettre qu'il tenait à la main indiquaient clairement qu'on se trouvait en présence d'un suicide.

D'après les renseignements que nous avons recueillis sur les lieux et que nous avons lieu de croire exacts, ce malheureux serait un nommé P. D..., âgé de 22 ans, employé au mines de Marais, et parent, croyons-nous, de M. le sous-préfet de Dunkerque.

Le cadavre a été transporté à l'hospice d'Hazebrouck.

On ignore encore les causes de ce suicide.

DUNKERQUE. — Par décision du ministre de la marine et des colonies, les marins dont les noms suivent, ont été autorisés à exercer le commandement des navires armés au long cours et au cabotage, par suite des examens qu'ils ont subis à Dunkerque :

LONG COURS. — MM. Franquet (Albert-Marie), Revillon (Henri), Coppin (Pierre-Marie).

CABOTAGE. — MM. Guyenet (Emile-François), Botte (Jean-Baptiste), Pain (Charles-Alexandre), Dugué (Jean-Marie-Théodore) Lavalley (Pierre-Joseph), Pen (Jean-Louis).

— ADRESSES. — Vendredi, une battue administrative avec le concours des fermiers du massif forestier a eu lieu à Tourcoing.

Une laie ne tarde pas à tomber sous les balles de M. Debrai de Saint-Pic. Elle pèse 104 et porte sept jeunes.

même dans l'impossibilité d'arrêter aucune mesure pour éviter ce qui pourra paraître une infraction aux dispositions décrétées par vous.

Les pèlerins de quatre cantons arrivent demain, et le sera moralement impossible que les choses se passent comme vous le demandez.

Il est vraiment très-regrettable que cette mesure, si peu justifiée du reste, ait été prise dans de semblables conditions.

Je vous en laisse toute la responsabilité devant Dieu et devant l'opinion publique.

Je ferai parvenir dès demain aux paroisses inscrites sur la liste des pèlerinages la notification de la défense qui leur est faite de venir à N.-D. des Ardents, groupées en procession.

Lorsqu'il y a quatre ans je consacrais l'église mystérieusement dédiée en l'honneur de N.-D. des Ardents, grâce au concours généreux des habitants d'Arras, lorsque le clergé, vénéré durant les sept siècles précédents par nos pères, parcourait avec tant d'éclat les rues pavées de notre antique cité, j'étais loin de m'attendre qu'un jour viendrait où il lui serait interdit de sortir de pieux sanctuaire qui l'abrite.

Agitez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma respectueuse considération.

J.-B.-J., évêque d'Arras.

L'émotion causée à Arras par l'injustifiable arrêté interdisant les processions de pèlerinages, est de plus en plus vive, dit le *Pas-de-Calais*.

A mesure que la limite se fait sur l'acte d'interdiction du conseil municipal et les conséquences qui en résultent, l'indignation grandit et l'exces est généralement jugé avec sévérité.

CAMBRAI. — Le *Libéral* change de rédacteur.

A ce sujet nous lisons dans le *Cambresis* du Cateau :

« Nous ne croyons pas devoir résumer l'insertion de la lettre suivante, sans bien enten du vouloir prendre part dans cette petite querelle intérieure :

Cambrai, 18 mai 1880.

Monsieur et excellent confrère,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'article inséré au *Libéral* de ce jour : « P.P.C. », mes adieux aux abonnés et lecteurs du journal.

La Banque de Belgique tente aux anciens commissaires de la société un procès en responsabilité du chef de vols commis par l'indigne de 1873 à 1876. Elle soutient qu'une surveillance sérieuse et active de ces mandataires aurait évité à la Banque la perte énorme qu'elle a subie.

Les défendeurs ont appelé en cause les membres de l'ancienne direction. M. Van Dievoet, Emile de Mot et Lejeune plaident pour la Banque de Belgique ; M. Paul Janssens, Albert Piccard et Colman représentent les commissaires ; quant aux anciens directeurs, ils ont pour conseillers M. Raeymaekers père, Guillory, Willemaers, de Becker et Pœnaert.

On sait dans quel malheureux état mental est tombé l'évêque de Tournai, Mgr Dumont. On sait aussi que le Tournais Pontife s'est vu obligé d'enlever toute juridiction à cet infortuné prélat. Or, voici que des journaux hostiles à l'Eglise publient une lettre de cet évêque — lettre qui révèle tout l'égarement d'esprit du signataire. — Ces journaux ont l'impudence d'exploiter cette lettre contre Léon XIII. Le *Courrier de Bruxelles* leur dit aujourd'hui :

« L'Indépendance veut savoir ce que nous pensons d'une lettre qui a été publiée par fragments dimanche et qui était signée : Edm. J. Dumont, évêque de Tournai »

« Nous nous demandons l'Indépendance, comment l'état mental de Mgr Dumont et les tristes circonstances qui ont amené le Saint-Père à lui ôter l'administration de son diocèse, a permis un acte impardonnable en livrant à la publicité des divagations d'un cerveau malade. »

« A défaut du respect, qui est toujours de mise devant une grande infortune, à défaut même de cœur, il semble qu'un peu de tact, de délicatesse et de savoir-vivre eussent suffi pour détourner la presse libérale d'exploiter comme elle le fait une situation douloureuse. »

« Nous comprenons d'autant moins ce procédé que la publication, faite simultanément par l'*Indépendance*, l'*Echo du Parlement* et la *Flandre libérale*, ne peut même servir la passion antireligieuse qui leur est commune : en effet, la conviction que ces propos affligeants laissent dans l'esprit du lecteur ; c'est que leur signataire n'a plus conscience de ce qu'il écrit, et dès lors l'acte du Souverain-Pontife qui l'a enlevé sa juridiction épiscopale n'en est aux yeux de tous, que mieux justifié. »

FAITS DIVERS

Un épouvantable drame met la ville de Saintes en émoi.

Mme de T. appartenant à la meilleure société, une jeune et charmante femme, mère de quatre délicieux enfants, jalouse d'une jeune fille qui était aimée, croyait-elle, par son mari, lui a jeté à la figure un bouquet de fleurs sulfureuses.

Le bouquet est tombé sur le visage de la jeune fille et elle est morte sur le coup.

Elle a tenté à deux reprises de se donner la mort, d'abord avec le reste de l'acide sulfurique, ensuite en se jetant par la fenêtre. Ses deux tentatives ont échoué par suite de l'intervention de l'institutrice de ses enfants.

La municipalité de Rome vient d'élever sur la promenade du Pincio, une statue au P. Secchi (un jésuite), le célèbre directeur de l'Observatoire romain qui est mort il y a deux ans à peine.

Le P. Secchi avait refusé de prêter serment au roi d'Italie et de reconnaître la légitimité de l'annexion. Le roi Victor-Emmanuel et après le roi Humbert le laissèrent en possession de son Observatoire.

Fidèle à cette politique honnête et tolérante, la municipalité romaine, après avoir décidé qu'elle élèverait une statue à l'illustre savant, a donné une nouvelle preuve de son libéralisme en faisant représenter avec le costume de la Société de Jésus, à laquelle il appartenait et qu'il n'avait naturellement jamais voulu quitter. Comme ornements d'orfèvrerie, on a entouré le buste des symboles ordinaires de l'astronomie.

Le P. Secchi, représenté dans l'attitude du professeur qui enseigne, a les yeux tournés vers le ciel, auquel il a consacré tant d'études, justement appréciées dans le monde des savants.

Il était alors sept heures cinquante minutes. Les voyageurs songèrent à descendre.

La nuit était arrivée, mais pas encore terminée, car Nantès se montrait fort visible et plus loin on apercevait la mer se déroulant dans toute sa sublime immensité.

Tout à coup, le vent surgit par rafales terribles, épouvantables, et poussant à vitesse vertigineuse le ballon vers l'Océan ; aux prix des plus dangereux sacrifices, la descente s'imposait nécessaire. Ne pas la risquer était s'exposer délibérément au plus indéfinissable de tous les dangers : périr noyé dans les flots.

« Ici commence alors le drame. »

« Ne prononcer aucune parole, ne pousser aucun cri de détresse pour ne pas s'éfrayer mutuellement, tel fut le mot d'ordre. Le silence se fit alors : silence imposant et qui troublait seul le bruit du vent qui sifflait à travers les cordages ou venait se heurter lourdement aux flancs de l'aérostat. »

« En une minute de temps, et sur un espace de trois kilomètres, le ballon fit six cents consécutives, mais ne touchant terre que pour rebondir prodigieusement dans l'espace ; bonds qui ne mesurèrent pas moins de deux cents mètres de hauteur. »

« Plus un soubresaut de la nacelle ; M. Gauthier fut lancé en l'air et, par le plus heureux hasard, rebomba dans la nacelle même, mais sur M. Pomairou, qu'il écrasa de tout son poids. La jambe fut contusionnée. »

« Pas un cri de douleur ne fut poussé. Le ballon continuait sa course folle. La nacelle renversée labourait la terre. Des sifflements se faisaient entendre : c'étaient des pompiers, des arbres qui traînaient dans le vent, des arbustes qui se brisaient, brisant la nacelle, des cépes de vignes arrachés par l'ancre et qui volaient en éclats, pulvérisés. »

« Un long sillon que décollait la dévastation restait à la route de l'aérostat. Partout où avait touché le ballon la terre se trouvait comme labourée. »

« Les voyageurs se tenaient aux cordages, affreusement secoués, s'entretenant, se choquant les uns sur les autres. »

« Un cri-coup, M. Gasté s'écria : — J'ai la jambe cassée. »

« Puis le silence se fit à nouveau ; par une plainte n'accusa une immense souffrance. »

« Enfin, le ballon pu mollir dans sa course ; déchiré de part en part, perdant son gaz, il ralentissait, et pourtant ce ne fut qu'après des efforts inouïs que des paysans, se pendant aux cordes qui traînaient en dehors, purent l'arrêter. Quelques minutes plus tard, il s'engouffra dans la forêt de la Rocheservière et se broyait contre les arbres. »

C'était à la Bénate.

M. Gauthier et Perron, sortirent les premiers, puis M. M. Gasté et Pomairou, mais ceux-ci affreusement pâles et souffrants tellement, qu'ils s'écroulèrent dès qu'ils furent touchés terre.

Cette perte de connaissance dura longtemps.

LE CHAUFFOURÉE

Voici quelques détails complémentaires sur la regrettable bagarre que nous avons pu raconter hier que sommairement.

L'autorité militaire a eu le tort en cette affaire de rédiger une affiche de convocation peu intelligible, pour les 19 et 20 mai. Il en est résulté qu'un nombre d'hommes plus considérable que cela n'était nécessaire s'est présenté au bureau central de recrutement de la Seine, et que les employés de ce bureau, rapidement débordés, ont dû faire attendre longtemps plusieurs milliers de personnes.

De là une vive impatience de la part des hommes ainsi convoqués, impatience qui s'est traduite par des injures, des vociférations et des boucclades telles que la police et la troupe ont été obligés d'y mettre ordre.

Par suite aux mesures défectueuses prises par l'autorité militaire, il convient de dire que l'attitude d'un certain nombre d'hommes appelés a été scandaleuse.

La grille du Dépôt a été escaladée, quelques vitres des bureaux ont été brisées, un tuyau de gaz a été rompu, des factionnaires et des gardiens de la paix ont été houspillés et insultés. Bref, le désordre a été complet.

En outre, des rixes se sont engagées, notamment à l'angle de la rue Surcouf, entre des hommes dont la sobriété était fort problématique.

Malgré tout, à cinq heures et demie, et nonobstant le trouble apporté à leur besogne, les employés du bureau central de recrutement avaient réussi à faire le nécessaire comme on dit en langage administratif, pour 3,500 hommes, stimulés qu'ils étaient par le colonel commandant Schmidt, dont l'activité et la fermeté ne se sont pas démenties un instant.

C'est cependant à ce moment que les boucclades les plus violentes se sont produites et que l'intervention active de la police et de la troupe, a été jugée nécessaire.

Hatons-nous de dire qu'il y a pas eu de blessés, quoi qu'on ait affirmé à peine quelques froissements et quelques contusions.

Quant aux arrestations — au nombre d'une dizaine — elles n'ont pas été maintenues.

La note comique n'a pas manqué.

Vers cinq ou six heures, un brave gardien de la paix, voulant dégager la grille du Recrutement, aux barreaux de laquelle s'accrochaient des individus exaspérés, escalada cette grille, et dans ce position élevée et délicate, se vit harponné de tous côtés par une foule surexcitée.

Il ne s'en tira qu'en distribuant à tort et à travers force coups de pied et coups de poing. C'est le distributeur impatiente et animé qui manquait plus de précision.

A peu près au même moment, un éroulement se produisit dans la rue Saint-Dominique. Quelques individus fort animés avaient escaladé la voiture chargée de sacs d'un dépôt de charbons, grâce à leur agitation, tout le chargement s'éfondrait bientôt avec fracas sous leurs pieds, en les entraînant dans sa chute.

Hier les choses ont très heureusement changé de ton. L'après-midi, deux piquets du 85^e de ligne occupaient la cour du Dépôt ainsi que ses abords, et l'on a pu organiser facilement l'entrée des hommes qui n'avaient pu se faire inscrire la veille.

aurait reçu des instructions pour lui interdire des poursuites au sujet de l'article sur la princesse des Asturies et les autres enfants de la reine Isabelle.

PETITE BOURSE DU 20 MAI 1880

8 0/0, 118.67, 66. — Turc, 11.10, 07 10. — Banque ottomane, 540. — Egypte 6 0/0, 301.25, 301.87. — Hongrois, 91 7/16. — Intérieure, 163 3/8. — Très calme.

Dépêches Télégraphiques

LES GRÈVES

LYON, 20 mai.

Le mouvement gréviste semble vouloir gagner toute la France : c'est ainsi qu'après la grève des ouvriers moutiniers en soie, nous avons celle des maçons ; mais l'ardeur des meneurs va se trouver considérablement refroidie par les jugements correctionnels de ce jour qui ont condamné à 15 jours et 3 mois de prison, pour entraves à la liberté de travail, trois ouvriers étrangers dont les menaces et les coups avaient essayé d'intimider leurs camarades qui résistent de prendre part à la grève.

C'est à la suite d'une réunion d'ouvriers moutiniers, où il avait été décidé que le travail serait payé 21 fr. au lieu de 15 fr., que le comité central gratifiait chaque gréviste de 1 fr. 50 par jour.

INTERDICTION DES PROCESSIONS

Montpellier, 20 mai.

Le maire de Montpellier vient d'interdire les processions sur la voie publique.

L'arrêté porte que, vu l'état des esprits, les processions pourraient donner lieu à de sérieux conflits.

VIENNE, 20 mai.

L'Abendpost annonce qu'une foule nombreuse s'est rassemblée devant la maison municipale de Travik et a défilé dix-neuf Bonapartes qui avaient été arrêtés pour avoir pris part à des troubles. La foule a brisé les fenêtres de l'édifice, a jeté des pierres aux gardarmes et aux patrouilles municipales et a blessé un soldat de la police. Un des émeutiers a été blessé. Les troupes ont promptement rétabli l'ordre.

Quatre d'entre les chefs des émeutiers ont été arrêtés.

MADRID, 20 mai.

Le gouvernement déclare que les bandes d'hommes soulevés dans la province de Castellon n'ont aucune importance.

NOUVELLES DIVERSES

LENDRES, 20 mai, 10 h. soir.

La Chambre des lords et la Chambre des communes discutent l'adresse.

ANGLETERRE

ANGLETERRE

ANGLETERRE